

## 3.B Déclaration de politique environnementale validée en conseil de direction et comité de coordination (déc 2013)

Le CARAH, en tant que, entre autres, laboratoire d'analyses, spécialisé dans le domaine de l'agriculture, l'agro-alimentaire et l'environnement rural, se préoccupe des relations entre l'environnement, la santé, l'alimentation et l'activité économique en territoire rural.

Ses compétences l'amènent à jouer un rôle prédominant en matière de conseils aux agriculteurs, artisans et entreprises ainsi que de prévention des risques dans ces domaines. La qualité de ses services est essentielle dans la prise de ses décisions mais aussi de celles de ses clients.

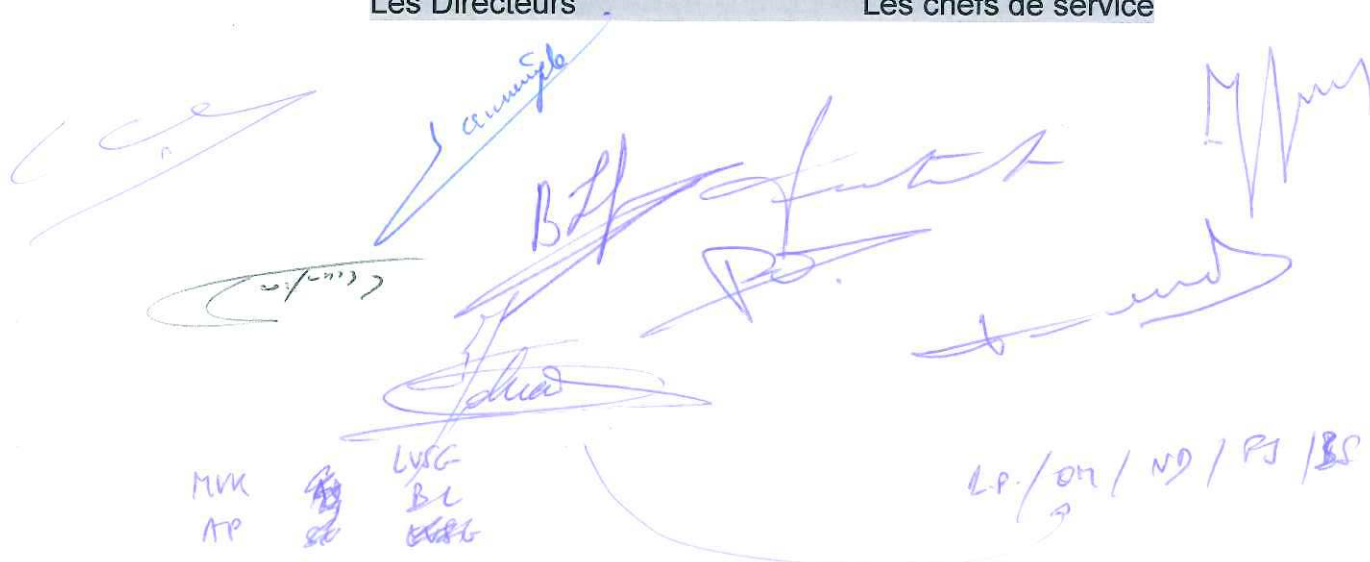
Le CARAH s'engage à s'inscrire dans une politique de développement durable afin que ses propres activités et les décisions qui en découlent ne portent pas atteinte au bien-être de la population et des générations futures. Il reconnaît la protection de l'environnement comme l'une de ses priorités.

- Souhaitant assurer la mise en œuvre de procédures et d'actions visant à prévenir et réduire la pollution, la Direction s'inscrit dans un processus d'amélioration continue de ses propres performances en matière d'environnement et de la qualité de ses services.
- Pour atteindre ces objectifs, la Direction s'engage à développer un système de management environnemental en adhérant aux principes du standard ISO14001 et à assurer ses activités conformément aux exigences légales.
- Afin de fournir à ses clients des résultats fiables, le CARAH implémente un système d'assurance qualité approprié à ses domaines d'activité, basé sur les critères d'accréditation définis par la norme ISO17025.
- Les objectifs et cibles annuels du CARAH, en adéquation avec sa détermination d'améliorer la qualité de l'environnement et de réduire l'impact environnemental de ses activités et services, sont présentés périodiquement en revue de direction.

Tout le personnel et les partenaires (fournisseurs) participent à la mise en œuvre de cette démarche volontaire et collective dans un dialogue ouvert et constructif, soutenu par des actions de formation et de sensibilisation.

Les Directeurs

Les chefs de service



MVK  
AP  
LUSG  
BL  
EAGG

L.P./07 / ND / PJ / BS